Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 09 novembre 2018

**L'élection d'un nouveau Secrétaire général de l'OTSC reportée au 6 décembre/** La presse indique que les dirigeants de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) réunis jeudi à Astana (Kazakhstan) pour discuter de certaines questions urgentes liées à l'OTSC, notamment de la nomination d'un nouveau Secrétaire général, après que l'Arménie ait rappelé son représentant, ont convenu de poursuivre les discussions sur cette dernière question lors d'une réunion à Saint-Pétersbourg le 6 décembre prochain. Parallèlement, des travaux seront entrepris pour élaborer des normes manquantes régissant les questions liées à la cessation anticipée des pouvoirs du SG. Le quotidien *Joghovourd* indique que tandis que la partie russe s'est montrée mesurée en indiquant que « la décision sera prise le 6 décembre », le Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, a déclaré soutenir la candidature présentée par la Biélorussie. Selon Nazarbaïev, étant donné que l'Arménie préside l'OTSC jusqu'en 2020, « il n'est pas opportun de nommer un SG qui n'aura même pas le temps de visiter tous les pays membres et de perdre pleinement connaissance de son travail ». Selon le quotidien *Jamanak*, le poste de SG de l'OTSC étant un poste formel, il n'apporterait pas de bénéfices tangibles pour l'Arménie. Ainsi, le quotidien n'exclut pas que les autorités arméniennes puissent préférer ne pas insister sur le maintien de ce poste et « utiliser leur énergie pour négocier avec la Russie pour des enjeux plus importants ».

**Présence au Parlement comme outil de politique étrangère pour les Républicains /** Les journaux reviennent sur les déclarations des Républicains selon lesquelles ils comptent devenir une opposition dans le prochain parlement (cf. revue du 8 novembre 2018). La presse rend compte de la déclaration de l'ancien Ministre de la Défense, Vigen Sarkissian, selon laquelle Nikol Pachinian aurait fortement besoin d'une forte opposition au Parlement pour « résister aux pressions internationales qui pèsent inévitablement sur le Haut Karabakh ». Vigen Sarkissian appelle à utiliser tout le potentiel de la diplomatie parlementaire en tant que «puissant outil de politique étrangère». L'ancien Ministre a appelé ses collègues du parti Républicain à participer à la campagne des élections législatives du 9 décembre «visant à remplir la mission» de servir le peuple «en tant que force politique accomplie et qualifiée». Selon les sources de la presse, Vigen Sarkissian serait à la tête de la liste électorale des Républicains. La presse doute que cette force politique puisse se retrouver dans le prochain parlement faute de crédibilité aux yeux du peuple qui les a chassés du pouvoir au printemps dernier.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien,***

***tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.